

NOUVELLE ORGANISATION DU SEDIMA

Etienne WEBRE promu délégué général du SEDIMA

Le bureau exécutif du SEDIMA a promu Etienne Wèbre embauché en mai 2024 en qualité de Secrétaire général adjoint Délégué général à compter du 1^{er} décembre 2024. Il accompagnera les élus et permanents dans le développement du SEDIMA.

Etienne Webre a une connaissance des organisations professionnelles car il occupait précédemment le poste de Délégué général adjoint d'EVOLIS regroupant des entreprises industrielles notamment celles de la manutention.

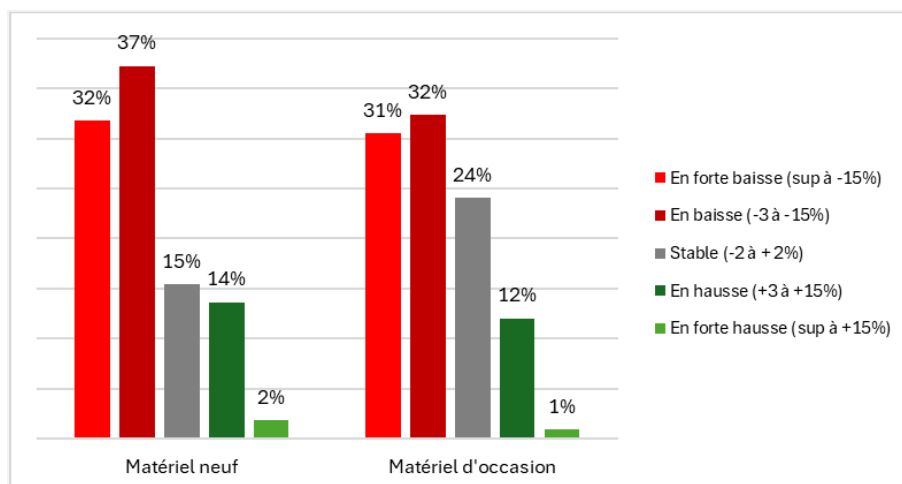
Anne FRADIER poursuit son activité au sein du SEDIMA en qualité de conseiller de la Présidence.

POINT CONJONCTURE¹

Un 2nd SEMESTRE DIFFICILE POUR LA DISTRIBUTION DES MATERIELS AGRICOLES

- Au 2nd semestre 2024, les distributeurs doivent faire face à une dégradation de leur activité avec un recul estimé autour de -10 à -11% des prises de commandes de matériels neufs et d'occasion. Ces évolutions interviennent après un 1^{er} semestre estimé à la baisse par la majorité des entreprises pour les matériels neufs comme pour l'occasion.

Evolution des prises de commandes de la distribution 2nd semestre 2024 / 2nd semestre 2023



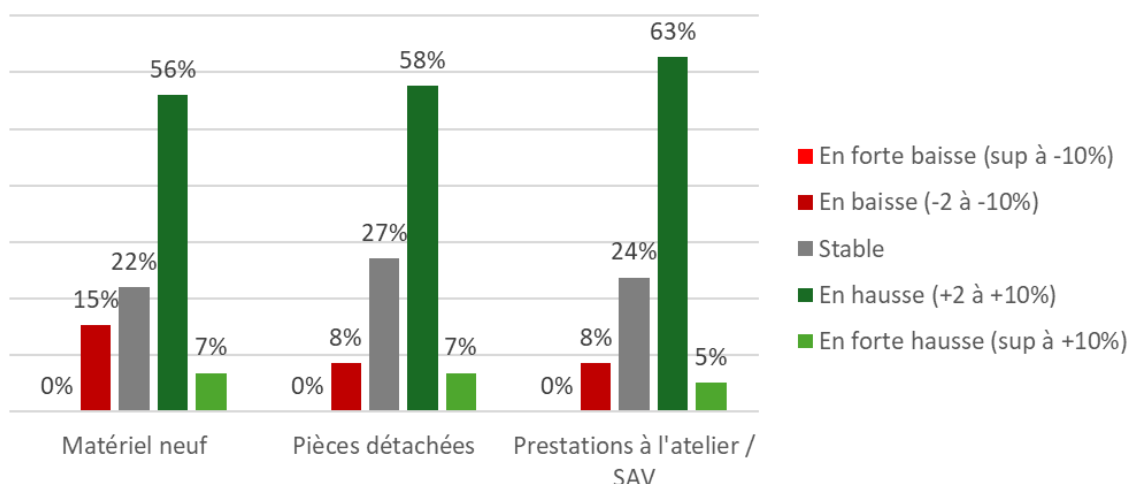
¹ Données issues de l'enquête de conjoncture menée par le SEDIMA entre le 27 septembre et le 14 octobre auprès de ses adhérents avec un taux de réponse de 27%

- **Tous les matériels (tracteurs, automoteurs, matériels d'accompagnement et matériels d'équipements d'élevage) sont concernés par l'orientation à la baisse** des prises de commandes. Le solde d'opinion est néanmoins un peu plus favorable pour les équipements d'élevage et les matériels d'accompagnement.
- Ces tendances globales sont le résultat de disparités régionales avec notamment des conditions climatiques particulièrement défavorables pour certains et des disparités de marché liées aux différentes filières : élevage, grandes cultures, vitiviniculture ...
- **Le SEDIMA alerte sur le secteur de la vitiviniculture** pour lequel le recul des prises de commandes est évalué à -21% pour le matériel neuf et -18% pour l'occasion sur le 2nd semestre 2024. La contraction de l'activité était déjà supérieure à -10% sur le 1^{er} semestre. **La demande est également en berne pour les secteurs grandes cultures et polyculture élevage mais dans une moindre mesure.**
- Compte tenu d'une situation économique globale très incertaine, des mauvaises récoltes, de la signature par la commission européenne de l'accord MERCOSUR, de la censure du gouvernement qui ajournent certaines mesures pour le monde agricole, les perspectives pour **les prochains mois s'annoncent difficiles pour la vente de matériels. Dans ce contexte, plus de 60% des distributeurs déclarent pour le 1^{er} semestre 2025 des prises de commandes inférieures à celles du 1^{er} semestre 2024.**
- La situation actuellement compliquée des ventes de matériels se retrouve dans la quasi-totalité des pays européens.
- **En revanche l'activité reste mieux orientée au magasin et à l'atelier** avec une stabilité attendue pour le CA pièces et une progression modérée pour le montant des prestations à l'atelier. Sur l'ensemble de l'année 2024, l'évolution devrait être plutôt positive. Une stabilité globale du CA pièces magasin et des prestations à l'atelier est pour l'instant anticipée par les distributeurs pour le 1^{er} semestre 2025/ 1^{er} semestre 2024.
- **Le moral de la distribution de matériels agricoles est plutôt moyen.** Outre **l'incertitude de la demande et l'état du climat économique et politique actuel**, les distributeurs continuent de mettre en avant **la gestion des stocks** dans leurs préoccupations. Plus de 60% des distributeurs jugeaient en octobre 2024 leurs niveaux de stocks de matériels neufs et d'occasion supérieurs à la normale. 40 % rencontrent des difficultés pour financer leurs stocks alors même que les distributeurs déclarent, dans leur ensemble, ne pas être suffisamment accompagnés par leur constructeur. De même, **la situation de la trésorerie** fait encore partie du top 3 des préoccupations de la distribution.

UN BILAN POSITIF POUR LA DISTRIBUTION DES MATÉRIELS D'ESPACES VERTS :

- Contrairement à la distribution de matériels agricoles, **les tendances sont favorables pour la distribution des matériels d'espaces verts** pour plus de 60 à 70% des entreprises. La croissance au 2nd semestre 2024 est estimée autour de +3 à +4% par rapport au 2nd semestre 2023 pour le matériel neuf, les pièces détachées et l'atelier. Ces évolutions s'inscrivent dans la continuité du 1^{er} semestre 2024.
- La croissance de la distribution de matériels espaces verts est tirée par les robots de tonte et les matériels portatifs électriques et à batterie, matériels pour lesquels plus de la moitié des entreprises anticipent une progression de leur chiffre d'affaires.

Evolution de l'activité de la distribution 2nd semestre 2024 / 2nd semestre 2023



- **Pour le 1^{er} semestre 2025, les perspectives demeurent positives pour les pièces détachées et l'atelier.** Pour les ventes de matériels neufs, les avis sont plus partagés avec 38% de distributeurs qui attendent encore une progression mais près d'un quart qui s'inscrivent dans une tendance baissière.
- Compte tenu d'une conjoncture plutôt favorable, la moitié des distributeurs de matériels espaces verts se disent confiants. Néanmoins, **les chefs d'entreprises demeurent préoccupés par l'impact du contexte économique et politique actuel sur le niveau de la demande.** Il y a en effet la crainte que le climat actuel anxiogène n'ait pour conséquence un report des dépenses des particuliers comme des professionnels et notamment des collectivités territoriales avec les baisses de budget potentielles.

Vient en seconde position l'évolution des relations fournisseurs puis la gestion des stocks dans un contexte de ralentissement de la demande potentielle. Concernant les stocks, en octobre, ceux-ci étaient revenus à la normale pour près de 60% des distributeurs soit une position plus favorable qu'au 1^{er} semestre 2024 ou en octobre 2023.

DONNEES SOCIALES

➤ Les recrutements se poursuivent

En dépit d'une demande ralentie, 72% des distributeurs de matériels agricoles ont poursuivi leurs recrutements. Pour l'espace vert, ce sont près de 60% des distributeurs qui ont recruté de nouveaux collaborateurs.

L'alternance conserve toute son importance. Depuis le début de l'année 2024, les contrats en alternance ont représenté 40% des recrutements de la distribution de matériels agricoles et 28% de ceux de la distribution de matériels espaces verts.

A l'atelier, on observe une tension moindre cette année sur les recrutements de salariés en alternance chez les distributeurs de matériels agricoles comme pour l'espace vert. En revanche, les difficultés de recrutement persistent pour les salariés confirmés pour le machinisme agricole comme pour l'espace vert.

➤ Une filière de formation très dynamique

Sur l'année scolaire 2023-2024, le nombre de jeunes en formation maintenance des matériels agricoles et espaces verts a progressé de 7%. La progression atteint +11% pour les apprentis.

➤ Une profession toujours engagée dans la promotion des métiers et des formations

Une nouvelle campagne de communication multicanal est déployée depuis le 2nd semestre 2024. La profession sera également impliquée dans les compétitions des worldskills et du concours général des métiers en 2025.

A NOTER :



Les 3 et 4 avril 2025 à la Baule : Impact pour la filière des agroéquipements des changements climatiques, de la décarbonation ...

Le SEDIMA en bref :

Créée en 1919, le SEDIMA regroupe plus de 800 adhérents, soit près de 1 600 points de service et de vente sur l'ensemble du territoire.

La double vocation du SEDIMA :

- assurer une représentation responsable des acteurs de la profession ;
- offrir à ses adhérents une large plateforme de services opérationnels.

Le SEDIMA est la principale organisation professionnelle de la filière des agroéquipements. Les entreprises de service et de distribution adhérentes au SEDIMA représentent 70 % du CA et 60 % des salariés de la filière des agroéquipements qui comptent 42000 salariés.

Le SEDIMA est la première organisation professionnelle de la branche SDLM

(arrêté du 6 octobre 2021 – JO du 07/11/2021).

Délégué général SEDIMA

Etienne WEBRE
Tél 01.53.62.87.00
etienne.webre@sedima.fr

Relations Presse SEDIMA

Laurence ROUAN
Tél 05 53 61 65 88 - 06 87 24 54 27
lrouan.agrimedia@wanadoo.fr

Secrétaire générale adjointe SEDIMA

Responsable des questions économiques
Sylvie DOMENECH
Tél 01.53.62.87.00
sylvie.domenech@sedima.fr